

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2016

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2016, **Adoptée à l'unanimité**
- Rappel de décisions **Pas de vote**

1) FINANCES

- 1/1 – Compte de gestion 2015 **Adoptée à l'unanimité**
- 1/2 – Compte Administratif 2015 **Adoptée 30 voix Pour,**
2 Abstentions (Mme CAVROT et Mrs VANHERSECKE)
Non participation au vote de Monsieur Le Maire
- 1/3 – Affectation des résultats **Adoptée 32 voix Pour,**
1 Abstention (Mme CAVROT)
- 1/4 – Bilan des acquisitions et des cessions 2015 **Adoptée à l'unanimité**
Acquisition : espaces verts du lotissement Rue Maurice Schuman Saint-André
Cession : maison et garage 43 avenue des Peupliers Saint-André
- 1/5 – Vote des taux 2016 **Adoptée à l'unanimité**
Taxe d'habitation : 38,05%, Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 26,27%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,20 % (taux de 2015 inchangés)
- 1/6 – Décision Modificative n° 1 **Adoptée 31 voix Pour,**
2 Abstentions (Mme CAVROT et Mrs VANHERSECKE)
- 1/7 – Subventions 2016 **Adoptée à l'unanimité**
Subventions à diverses associations (Les Voyageurs, CAP, Le Phoenix, Saint-André Wieliczka, USSA basket, et, dans le cadre du PEL : USSA Vacances, Bidothèque, Les Voyageurs, ADPE Groupe scolaire Schuman, la Fédération Française de sauvetage secourisme, l'Ecole des Peupliers, l'Ecole Curie Ferry)
- 1/8 – Taxes et produits irrécouvrables – Admission en non-valeur **Adoptée à l'unanimité**
- 1/9 – Amortissements **Adoptée à l'unanimité**
Durée d'amortissement des immeubles de rapport fixée à 20 ans
- 1/10 – Reversement au CCAS d'une partie des salaires versés aux contrats conventionnés **Adoptée à l'unanimité**
- 1/11 – Association Foncière Lille et Banlieue : Garantie d'emprunt **Adoptée à l'unanimité**
Garantie de la commune à l'association Foncière Lille et Banlieue à hauteur de 50%, pour le remboursement d'un emprunt destiné à financer des travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité des bâtiments (groupe scolaire Saint-Joseph)

2) ENSEIGNEMENT/JEUNESSE/PETITE ENFANCE

- 2/1 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Ecoles **Adoptée à l'unanimité**
Sont désignés : Monsieur Le Maire ou son représentant : Monsieur DELAPLACE et Madame Géraldine DELEMAZURE MELON.

3) TECHNIQUES

3/1 – Utilisation partagée des infrastructures du domaine public routier et non routier métropolitain : convention avec la MEL **Adoptée à l'unanimité**

Convention d'une durée de 12 années permettant à la commune l'utilisation gratuite des infrastructures de la MEL pour le passage de la fibre.

4) RESSOURCES HUMAINES

4/1 – Création de postes : tableau des effectifs **Adoptée à l'unanimité**

Création d'un poste d'attaché principal à temps complet

4/2 – Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) **Adoptée à l'unanimité**

Application du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 ayant instauré dans la fonction publique un nouveau régime indemnitaire.

4/3 – Taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées pour le compte et à la demande des collectivités locales par les personnels relevant de l'enseignement public **Adoptée à l'unanimité**

4/4 – Recrutement d'agents contractuels de remplacement **Adoptée à l'unanimité**

4/5 – Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité **Adoptée à l'unanimité**

5) FONCIER

5/1 – Vente de terrains à un riverain avenue des Tulipes **Adoptée à l'unanimité**

Vente de 2 parcelles de terrain (24m²) à un riverain (fond de parcelle).

5/2 – 104 rue Sadi Carnot : acquisition d'une parcelle de terrain **Adoptée à l'unanimité**

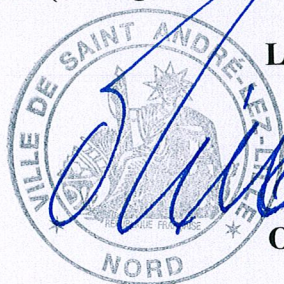
Achat de 2 parcelles de terrain (829m²) à un particulier en vue d'un projet immobilier.

6) SECRETARIAT GENERAL

6/1 – Plan Bleu – Prise de compétence « cours d'eau et canaux domaniaux » - Définition du champ d'intervention métropolitain **Adoptée à l'unanimité**

6/2 – Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal de Création et de Gestion de la Fourrière pour Animaux Errants de Lille et ses Environs Année 2015 **Pas de vote**

Le texte intégral des décisions, délibérations, des procès-verbaux et des documents annexes sont consultables au Secrétariat Général (1^{er} étage de la mairie).



Le Maire,

Olivier Henno
Olivier HENNO